



Comité provincial Namur

CP Namur
Secrétariat
Olivier PIERRE
www.cpnamur.be

PV n°8– Réunion de Comité du 11 janvier 2024.
Adeps de Jambes.

José Lauwerys, président, ouvre la séance à 19h30 en souhaitant ses meilleurs vœux pour 2024 à toutes et tous et en remerciant celles et ceux qui nous ont présenté les leurs. Il souhaite également le meilleur succès à l'ensemble des clubs namurois.

Présents : Philippe Aigret, Michel Hastir, Jérôme Hecq, Jean-Louis Jacobs, José Lauwerys, Olivier Pierre et Germain Vancauwenbergh.

Invités présents : Guy Henquet, Catherine Nicolas.

Invités excusés : Marvin Deleuze, Caroline Maquet, José Nivarlet et Gérard Trausch.

1. Approbation du PV de la réunion n°7 du 07/12/2023

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Correspondance

Depuis le 1er juin, l'adresse est secretariat@namur.awbb.be

| Type | Correspondant | Objet |
|-------------|---|--|
| CR | CP-CDA | Réunion du 14/12 |
| demande | CJP | annonce d'offre de participation |
| demande | DT | Arbitres à la JRJ1 |
| demande | RBBGx | Changement de liste PC53 A.Vannieuwenburg |
| demande | Trésorie générale | Contrôle PF18 |
| demande | membre | cours d'arbitrage |
| demande | CMiniB | dates tournoi U8 second tour |
| demande | clubs | modification de programmation |
| demande | Andenne | Mutation administrative JAUQUET Thomas |
| demande | Fernelmont | Dérogation au règlement des coupes |
| faire-part | Mazy-Spy | décès de Benoît Deltenre |
| information | Sombreffe | Différence de défraiements |
| information | Cerfontaine | FF général U12 |
| information | CMiniB | Mise à jour des membres |
| information | SG | Nouveau président au BC Boninne |
| information | SG | Nouveau quatrième membre au Mosa Jambes |
| information | SG | Nouveau secrétaire au Mosa Jambes |
| information | C3x3 | Prolongation des inscriptions |
| information | Trésorie générale | Règlementation des remboursements des frais hebdomadaire |
| PV | CCC | n°14 |
| PV | A.Hancotte | n°5 |
| PV | Parlementaires | PC1 hebdomadaire |
| PV | Dpt championnat | |
| Voeux | Malonne, Bouge, Cerfontaine, CP Hainaut, CP Lux CP Liège, Parlementaire, A. DeSmet, Claire Porphyre, A.Pottiez, MT.Joliet, NDR, | |

3. Championnat

José Lauwerys : le championnat a valu encore une série impressionnante de courriels. La trêve des confiseurs n'a pas eu lieu. Une vingtaine de matchs ont encore été déplacés. Ce qui est assez conséquent.

Actuellement, 37 matchs remis sont à reprogrammer dans le délai imparti : 15 seniors, 7 maxi et 14 mini.

Jean-Louis Jacobs s'interroge sur le nombre de remises liées à la sélection provinciale.

José Lauwerys : il y a deux demandes liées à la sélection : Andenne et Mariembourg.

4. Coupe

José Lauwerys détaille une demande du BC Fernelmont pour une dérogation au règlement des coupes. Avec Mariembourg, il ne s'accorde pas sur la programmation de la demi-finale aller. La solution trouvée est de jouer le 4 février, à la place du match de championnat Fernelmont-Mariembourg. Le BC Fernelmont demande un vote du CP pour accorder une dérogation au règlement des coupes.

Le débat s'ouvre.

- Attendu que les matchs aller des demis des finales de coupe de province doivent être joués au plus tard pour le 28 janvier ;

- Attendu que le club visité a proposé un horaire de match qui est conforme aux demandes du CP ; Attendu que RUSM n'avait aucun match programmé ce jour ;
- Attendu que les matchs de coupe sont prioritaires pour ce week-end ;
- Attendu que le club visité, pour des motifs de disponibilité de salle, ne peut proposer un autre créneau horaire le même week-end ;
- Attendu que les motifs de report invoqués par le club visiteur (rangement de salle en lendemain d'activité de club) ne peuvent constituer un motif suffisant et sérieux ;

VOTE à l'unanimité pour le maintien le match de coupe à l'horaire proposé par le club visité, soit le dimanche 28 janvier à 15h

Olivier Pierre : les quarts de finales ont été joués à l'exception de cinq matchs U12 qui seront joués ce dimanche. Le décalage a permis aux joueurs de participer au Challenge U12. Les programmations des demis rentrent.

Olivier Pierre remercie les équipes visiteuses flexibles qui s'abstiennent de prétextes non-réglementaires et qui s'accommodent du choix de programmations restreint imposé par le gestionnaire de l'infrastructure qui les accueilleront. Il remercie également les clubs visités qui s'organisent au mieux pour programmer réglementairement leur nouveau match de coupe.

5. Tour de Table

Germain Vancauwenbergh s'interroge sur la suite du conseil de discipline et du match NA123135 arrêté à 2 min 45 s dans le deuxième quart-temps.

Philippe Aigret : sans rapport spécifique sur l'arrêt du match, le CJP n'a pas statué.

Un débat s'ouvre.

VOTE à l'unanimité pour infliger le score de forfait sans indemnité à l'équipe du NBC La Bruyère.

Jérôme Hecq : pour le 3x3, les inscriptions avancent bien. Il y a maintenant plus de 20 équipes inscrites. Certains clubs ont mélangé 3x3 régional et 3x3 Namur. Il estime qu'un tour de qualification sera nécessaire pour minimum une catégorie. Elle se déroulera le premier avril.

Jérôme Hecq félicite les 12 équipes 3x3 namuroises qui se sont qualifiées pour les finales régionales lors des demi-finales organisées parfaitement par le Rebond Ottignies. Il félicite également les 6 arbitres namurois convoqués pour l'événement. Il souhaite au RCS Natoye de relever le défi et de faire mieux qu'Ottignies.

Jérôme Hecq : pour l'homologation, s'est rendu à Érezée qui a une belle infrastructure avec de beaux vestiaires et un local dédié à l'anti-dopage. Le parking est petit. Le terrain central est en ordre. Les deux terrains latéraux, plus courts mais valables pour le mini-basket U8 et U10.

Jérôme Hecq va rappeler à Hamois de bien protéger les coins de la nouvelle table de marque. Il va demander à Natoye de rendre visible une ligne blanche masquée par une nouvelle publicité placée dans un rond central.

Jean-Louis Jacobs : pour la CTJ, suite à la démission de Jean-Luc Lalmand, Julien Rezette est confirmé assistant-coach pour la sélection féminine et terminera la saison. Jean-Louis Jacobs l'a visionné et a apprécié son entraînement et son contact avec les joueuses.

Jean-Louis Jacobs : la salle de Gesves n'a pas été chauffée par deux fois et a eu également des panneaux cassés. Il semble que le gel a détruit la tuyauterie et la réparation risque d'être importante. La recherche d'un nouveau terrain s'impose. Une solution à Natoye demande encore une confirmation. En urgence et pour le dernier entraînement avant la JRJ1, les filles et les garçons se retrouveront à Jambes.

Pour la JRJ1 : Guy Massart a sélectionné 16 joueuses. 15 sur le banc et une en civil. Maxence Gilet a sélectionné 19 joueurs. 15 sur le banc et 4 en civil. Ces réservistes seront utiles entre la JRJ1 et la JRJ2. Les 5 T-shirts et les 5 sandwiches supplémentaires ont été prévus. Pascal Sonnet, secrétaire de la CTJ a transmis à la DT la liste des joueuses et des joueurs et leur description technique ; au club organisateur le choix des sandwiches.

Jean-Louis Jacobs invite toute et chacun à la première JRJ ce 21 janvier à Quaregnon.

Jean-Louis Jacobs a des montants manquants pour le bilan 2023 dont ceux de la location des salles.

Jean-Louis Jacobs s'interroge sur le format de l'analyse du contrôle du défraiement des arbitres.

José Lauwerys : le format convient et permet un encodage aisé à la trésorerie. Tous les indus jusqu'au 5 novembre 2023 sont encodés. Les 520€ de novembre et décembre seront rapidement ajoutés.

Jean-Louis Jacobs : le contrôle hebdomadaire prend que 2h avec quelques tris et l'ouverture des feuilles.

Olivier Pierre : le fichier brut avec les désignations, les distances et les défraiements encodés est généré en 30 minutes. Sans l'outil Google payant, c'est la mesure les nouvelles distances qui prend du temps.

Michel Hastir : le deuxième classement du Fair-play a été publié dans l'Avenir du 10 janvier et sur le site du CP. Il détaille les divers classements et épingle les derniers en P1 homme : Dinant 62 et Fraire 64 points, ainsi que Faulx en P2A et le Black Star avec 92 points en P2B.

Michel Hastir a réunion pour les super-coupes à l'Avenir le 7 février à 14h.

Philippe Aigret : nous avons une province attractive. Alixandre Magerat, arbitre R1, domicilié à Walhain souhaite pour plus de confort arbitrer en province de Namur. Thibault Callier, arbitre provincial liégeois a également exprimé le souhait d'arbitrer dans notre province.

Philippe Aigret : ce jour à 20h30 est reprogrammé un match P1 dames entre Faulx - Les Tombes et Malonne NA121077 qui est finalement remis pour ce même chauffage défaillant. Le match P2A NA112267 de samedi soir subira la même remise. Les deux matchs sont à reprogrammer pour le 25 février.

Philippe Aigret : la DT sollicite 3 arbitres et un formateur de chaque province qui assument les deux JRJ.

Philippe Aigret a assisté à la séance du CJP du 8 janvier. Outre la lourde sanction d'un spectateur loyersois, les sanctions raisonnables des Bruyéroises et l'irrecevabilité lors d'un match Maillen - Fraire, il a une grosse déception avec le traitement du dossier du match Beez-Fraire U12 du 10 décembre 2023.

Sur la forme, il s'étonne d'un problème de procédure : les arbitres ont rédigé chacun 4 rapports qui concernent ce match, tous transmis correctement au secrétariat général comme prévu. Seulement 2 ont été transmis au CJP. Les deux autres ont dû être transmis en séance par les personnes convoquées. Quelle que soit son origine, il y a un sérieux problème de transmission des informations nécessaires au traitement

correct du dossier.

Sur le fond, s'il est remarquable que les clubs, vu la gravité des faits, ont pris des mesures à leur niveau respectif de manière conservatoire, il est étonnant de constater qu'ils n'ont pas été suivis et qu'aucune sanction n'a été infligée aux personnes incriminées: pas de sanction pour le spectateur de Fraire qui a dû être exclu et qui a continué à poser problème après son exclusion ni contre la déléguée de Fraire qui a eu un comportement inadmissible et qui a menti aux arbitres en ne voulant pas donner le nom de la personne exclue (membre à ce moment-là du comité de Fraire et bien connu de tous). Présente, elle n'a même pas été interrogée par rapport aux griefs qui lui étaient reprochés. Toujours pas de sanction contre le "papy" de Beez qui est monté sur le terrain ni contre les publics de Beez et de Fraire. Mais une décision de score acquis pour le match, logique pour un match de maxi basket, non conforme à l'esprit que Philippe Aigret se fait du "mini basket".

Il aurait préféré que le match soit à rejouer et d'en faire, avec le soutien du CP, un événement positif qui puisse permettre aux enfants de ne pas garder un souvenir traumatisant de ce match.

Philippe Aigret estime que les victimes de ce match sont les enfants. Ils ont très mal vécu les violences verbales et physiques entre les spectateurs, ont dû être mis à l'abri dans les vestiaires. La majorité d'entre eux étaient en pleurs. Les coupables adultes ont tous été blanchis. Philippe Aigret pense aux arbitres, dont un est très jeune et donc mineur, qui n'a eu droit qu'à une seule question "est-ce que tu as eu peur?". Ils ont bien fait leur job, ce qui semblait déranger un certain public, habitué à ce que cela ne soit pas toujours aussi strict en U12 et où l'arbitrage n'est pas toujours bien assuré.

Pour le reste, un tel verdict ne doit pas le soutenir dans son envie de s'engager dans une voie où il débute et où il a incontestablement un potentiel et un avenir certains et où il montre déjà de grandes qualités malgré son jeune âge.

Ce verdict semble être en contradiction également avec les règles qui sont plus strictes quand un mineur est impliqué.

Philippe Aigret conclut que personne ne semble être content de ce verdict qui ne punit pas les fautifs, ne soutient pas les clubs qui avaient pris des mesures conservatoires dans l'attente des sanctions "officielles" ni les enfants ni les arbitres qui ont vécu une situation traumatisante.

Philippe Aigret ne commente habituellement pas les décisions du CJP, mais dans le cas présent il semble que la gravité de l'incident ait été largement sous-estimée.

Olivier Pierre constate des manques de communication dans le suivi des dossiers judiciaires : les PV des procureurs semblent lacunaires. Il n'est pas informé de la programmation des séances. Certains PV arrivent sans qu'aucune information soit communiquée préalablement. Informer à chaque étape, le secrétariat du CP est nécessaire pour le suivi des compétitions provinciales.

José Lauwerys révèle le total des montants payés par les clubs namurois pour le second semestre 2023. Des 27600€, les 20174€ sont des amendes : 4190€ de PC1, 473€ de PC16 essentiellement des certificats médicaux absents, 111€ d'absence de délégués en mini-basket, 12240€ d'absence de licences techniques, 158€ de non-synchronisation, 2071€ de modifications de calendrier payantes et 660€ pour des forfaits. Ces montants, particulièrement en ce qui concerne les licences techniques, interpellent et pourraient pour la plupart être évités.

Catherine Nicolas : l'étape namuroise du Challenge U12 a eu lieu ce samedi 6 janvier dans les installations du San Mazuin BC Belgrade.

Pour Namur, 106 inscrits, 96 participants et 2 abandons en cours de challenge. Pour les 5 provinces, 450 participants au challenge U12.

Des 94 participants namurois (54 garçons et 40 filles), 32 sont qualifiés pour la demi-finale : 14 filles et 18 garçons.

Côté filles : 7 clubs namurois représentés : BNC 4, Ciney 4, Loyers 2, Andenne 1, Boninne1, Maillen 1 et Natoye 1.

Côté garçons : 7 clubs namurois représentés : Belgrade 6, Loyers 5, Gembloux 2, Maillen 2, Fraire 1, Beez 1 et Mariembourg 1.

Les résultats complets sont disponibles sur le site de l'AWBB et du CP. Pour les 5 provinces, 153 joueurs et joueuses sont qualifiés pour la ½ finale. La DT communiquera prochainement la date de la demi-finale.

Catherine Nicolas remercie les enfants, les bénévoles et formateurs belgradois ainsi que les membres de la Commission du Mini-Basket, de la Commission de la Coupe et du Comité provincial qui ont permis la réussite de la journée.

Catherine Nicolas : pour le second tour des tournois en mini-basket, il y a des inscriptions supplémentaires : 5 en U6, 4 en U7 et 3 en U8. Les programmations rentrent et sont toutes attendues pour le 20 janvier.

Guy Henquet : le contrôle du PC 53 se poursuit avec quelques nouveaux joueurs chaque semaine.

6. Nos prochains événements

- 21/01/2024 JRJ1 à Quaregnon
- 27&28/01/2024 Demi-finale aller des coupes
- 24&25/02/2024 Demi-finale retour des coupes
- 07/03/2024 Publication du programme des finales des coupes
- 01/04/2024 Tour qualificatif 3x3
- 07/04/2024 JRJ2 à Jumet
- 13&14/04/2024 Finales des coupes à Beez
- 01/05/2024 Finales 3x3 à Profondeville
- 24/05/2024 Assemblée provinciale à Jambes
- 25/05/2024 Super Coupes et remise des prix du Fair-play à Gembloux

José Lauwerys, président ferme la séance à 20h50.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi premier février 2024 à 19h30 à l'Adeps de Jambes.

Ce PV tient lieu de convocation pour les membres du CP et d'invitation aux membres du CDA, au Président des Parlementaires namurois, au Président honoraire du CP, au membre du CP en congé et à la présidente de la Commission du Mini-Basket.

Olivier PIERRE, secrétaire du CP Namur